

Commission de l'énergie de l'Ontario

Réalisations de jalons du plan d'activités de 2016-2017

Rapport de vérification

Ron Higgins – vérificateur

Le 27 avril 2017

Contents

1. Renseignements sur le vérificateur	3
2. But.....	3
3. Objectifs de la vérification.....	3
4. Portée	3
5. Sommaire de la vérification	3
6. Renseignements sur la vérification	4
8. Conclusion	4

1. Renseignements sur le vérificateur

Numéro de vérification	RH1701
Dates de la vérification	Du 17 au 21 avril 2017
Vérificateur	Ron Higgins
Adresse	1520, rue Austris, Ardoch (Ontario) K0H 1C0
Personne-ressource	Ron Higgins
N° de téléphone	613-884-9736
Courriel	ron.higgins@xplornet.com

2. But

Cette vérification avait pour but la réalisation d'une évaluation indépendante afin de vérifier le rendement du plan d'activités de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de 2016 à 2019 et de rédiger un rapport à ce sujet, conformément à l'évaluation et aux renseignements consignés dans le tableau de bord équilibré interne de la CEO pour l'exercice 2016-2017.

3. Objectifs de la vérification

Parmi les objectifs de la vérification, on compte :

- a. l'examen et la vérification des réalisations à l'égard du plan d'activités de 2016 à 2019, telles qu'elles sont consignées dans le tableau de bord équilibré de la CEO pour l'exercice 2016-2017, au moyen des preuves fournies;
- b. la prestation d'une confirmation de la cote d'évaluation du plan d'activités;
- c. la production d'un rapport de vérification.

4. Portée

La portée de cette vérification comprend un examen des preuves relatives à la réalisation des principaux jalons, des mesures prioritaires et des initiatives dans le tableau de bord équilibré de la CEO pour l'exercice 2016-2017. La vérification vise également à confirmer l'harmonisation du tableau de bord équilibré avec le plan d'activités de la CEO de 2016 à 2019. Une vérification des cotes inscrites dans le tableau de bord équilibré est requise afin de garantir que ces cotes reflètent les réalisations déclarées.

Voici un lien vers le plan d'activités de 2016 à 2019, lequel décrit les initiatives, les mesures et les objectifs pour 2016-2017.

https://www.oeb.ca/oeb/Documents/Corporate/OEB_Business_Plan_2016-2019_fr.pdf

5. Sommaire de la vérification

La piste de vérification, consignée dans les cahiers de preuves, continue de s'améliorer à chaque exercice. Puisque les preuves fournies sont exhaustives et exactes, il n'est désormais plus nécessaire d'effectuer des entretiens avec les membres de la direction afin de confirmer la réalisation des mesures prioritaires et des principaux jalons connexes. En plus d'accroître l'efficacité de la vérification, cette situation fait en sorte qu'on n'a plus besoin de s'entretenir avec la direction et qu'on n'accapare plus le personnel pour la vérification des réalisations. Pendant mon examen des preuves, j'ai constaté que tous les membres du personnel continuent de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'activités. Le processus est efficace, autant en ce qui a trait à la mise en œuvre qu'à la vérification ou à l'engagement du personnel et de la

direction. L'administrateur responsable de la gestion du processus lié au tableau de bord a répondu rapidement et efficacement à mes requêtes pendant la vérification.

En résumé, la vérification a permis de confirmer que le tableau de bord équilibré pour l'exercice 2016-2017 était préparé conformément aux déclarations et s'harmonisait au plan d'activités de 2016 à 2019. La vérification a également établi que la cote déclarée de 97,0 % est exacte.

6. Renseignements sur la vérification

Comme il en a été question précédemment, le cahier de preuves m'a fourni la majorité des renseignements requis pour valider l'efficacité et l'exactitude des déclarations sur les initiatives liées au plan d'activités. Les éléments suivants ont nécessité un examen plus approfondi pendant la vérification.

- a. Les mesures du rendement, qui figurent habituellement dans le tableau de bord, n'y étaient pas pour l'exercice en question puisqu'elles ne s'inscrivaient pas dans le plan d'activités. Des preuves venaient justifier ce retrait.
- b. L'un des principaux jalons selon l'initiative du cadre de mobilisation des intervenants n'a pas été atteint et s'est vu attribuer la cote requise de 0 % par la direction.
- c. Deux demandes ministérielles se sont traduites par l'ajout de deux initiatives pendant l'exercice. Cet ajout est survenu après l'approbation et la mise en œuvre du tableau de bord équilibré. Le Comité de gestion a dû revoir les initiatives prévues afin de donner suite à ces demandes en temps opportun.
- d. L'initiative sur la gouvernance exemplaire, qui devait prendre fin pendant l'exercice selon le plan d'activités, se poursuivra encore pendant deux ans, avec l'accord du Comité de gestion. Des preuves additionnelles ont été demandées pour vérifier que le Comité de gestion avait approuvé le tableau de bord équilibré modifié. La vérification a permis de confirmer que cet élément fait maintenant partie du plan d'activités de 2017 à 2020.
- e. Deux des principaux jalons sont à moitié atteints et ont reçu une approbation conséquente de la part du Comité de gestion.

Ainsi, les preuves fournies ont été examinées et vérifiées afin de confirmer que le niveau de succès déclaré des réalisations de l'exercice 2016-2017 était adéquat. Au terme de la vérification sur les lieux, je peux confirmer que le CEO avait réalisé l'ensemble des mesures prioritaires et des principaux jalons requis conformément aux déclarations dans le plan d'activités de 2016 à 2019 et le tableau de bord équilibré pour l'exercice 2016-2017.

7. Résultats de la vérification

Rien à signaler

8. Conclusion

La vérification n'a révélé aucun problème et toutes les preuves relatives aux initiatives, aux mesures prioritaires et aux principaux jalons selon le tableau de bord équilibré viennent confirmer le respect des exigences.

Après avoir examiné les preuves, je confirme par la présente que la cote globale du plan d'activités de la CEO de 97,0 % est valide et exacte.

Cordialement,
Ron Higgins,
vérificateur